

<http://www.snetap-fsu.fr/Tribune-Mobilise%C3%8C%C2%81s-le-30-juin.html>



Tribune : Mobilisés le 30 juin pour l'EAP

- Nos Actions -

Date de mise en ligne : lundi 29 juin 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Un an après le vote de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, le Comité Permanent de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public s'est réuni le 16 juin dernier au Sénat.

Cette réunion a permis de faire le point sur la situation de l'[EAP](#) au regard des 10 priorités que s'est assignées le CPDDEAP depuis sa création en 2009 afin de « redonner la priorité à l'Enseignement Agricole Public ».

Si l'enseignement agricole public a pu bénéficier, comme à l'Education Nationale, de la remise en route d'une formation des enseignants, cet enseignement, fortement dégradé du fait des suppressions de postes opérées durant dix ans de droite, demeure dans un état critique.

Le CPDDEAP a porté, durant les travaux de la loi d'avenir, des propositions issues notamment de quatre ateliers thématiques menés en régions. Aujourd'hui alors que les arbitrages budgétaires se font, le CPDDEAP souhaite faire part de ses inquiétudes sur un certain nombre de sujets :

- **l'incapacité des lycées agricoles publics à répondre à la hausse démographique des élèves en raison du maintien des plafonds de recrutement**, d'ouvertures de classes quasi nulles, d'offre d'options facultatives devenues des variables d'ajustement, ou encore d'une baisse continue des crédits d'individualisation et des remplacements partiels des enseignants en congé formation...
- **la demande d'un réexamen de la réforme de la voie professionnelle afin d'envisager la mise en place de parcours diversifiés pour les élèves en ayant le plus besoin**, sur fond de renoncement à des dispositifs originaux de transition pour les élèves de décrocheurs bénéficiant d'une année supplémentaire pour reprendre confiance dans l'école, acquiescer un diplôme de niveau V et espérer ainsi élever leur niveau de qualification.
- **la rémunération des assistants d'éducation ([AE](#))** pour lequel les crédits budgétaires ne permettent toujours pas de les rémunérer sur 12 mois.

À l'Education Nationale, le budget réservé à un AE est de 26 598 euros par an contre 23 109 dans l'enseignement agricole. Complètement pris sur les budgets des établissements, ce qui conduit souvent à minimiser les embauches et donc à poser des problèmes d'encadrement et de sécurité.

C'est pourquoi le Comité a décidé de participer à la journée d'action du 30 juin organisée en régions à l'appel du Snetap-[FSU](#), de Snerma-[FO](#), du Syac-[CGT](#) et de Sud Rural Equipement afin de mettre en lumière ces problématiques.

Des membres du Comité seront donc présents à Laval, Arras et Montauban pour défendre le développement de l'Enseignement Agricole public qui, rappelons-le, n'accueille plus qu'un tiers des élèves scolarisés dans cette filière.

Les 10 priorités :

- 1 - Restaurer la part des lycées agricoles publics à hauteur de 50% de l'offre en formation initiale par voie scolaire dans l'enseignement agricole en 5 ans.
- 2- Développer à nouveau l'emploi public à hauteur des besoins, seule mesure à même de conforter la qualité du service public d'enseignement agricole rendu aux usagers.
- 3- Mettre fin au plafonnement illégal des effectifs dans l'ensemble des classes de l'[EAP](#) .
- 4- Renforcer les équipes pédagogiques, administratives et vie scolaire des lycées agricoles publics.
- 5- Garantir le soutien aux établissements publics par leur maintien, voire la réouverture de ceux qui ont été fermés.
- 6- Rétablir un véritable pilotage national de l'EAP et de sa carte des formations, en lien avec la sanctuarisation des trois voies de formation.
- 7- Créer un véritable service public de la formation continue et par apprentissage.
- 8- Affirmer un soutien tangible à une filière de production agricole profondément renouvelée et aux métiers verts en vue de répondre aux défis alimentaires et environnementaux du XXI^e siècle.
- 9- Refonder la pleine appartenance des personnels [TOS-ATE](#) à la communauté éducative.
- 10- Construire une formation initiale et continue des personnels de qualité, respectueuse de l'ensemble des agents comme des usagers.

Signataires :

ü

Marie-France Beaufile, Secrétaire (PCF) d'Indre et Loire

Marilyne Beyris, Conseillère Régionale (PS) d'Aquitaine

Cécile Benoit-Cattin, Secrétaire Nationale de Sud Rural Equipement

Marie Bove, Conseillère Régionale (EELV) d'Aquitaine

Sophie Bringuy, Conseillère Régionale (EELV) des Pays de la Loire

André Chassigne, Député (PCF) du Puy de Dôme

Pierre Chéret, Conseiller Régional (PS) d'Aquitaine

Xavier Compain, Charge des questions agricoles au Conseil National du PCF

Francis Daspe, Pre sident de la Commission nationale E ducation du Parti de Gauche

Michel Delmas, Secre taire Ge ne ral du Snerma-FO

Martine Faure, De pute e (PS) de Gironde

Brigitte Gonthier-Maurin, Se natrice (PCF) des Hauts de Seine

Aure lien Guillot, Conseiller municipal (PCF) de Laval

Jean-Marie Le Boiteux, Secre taire Ge ne ral du Snetap-FSU

Ve ronique Mahe , Conseille re Re gionale (PCF) des Pays de la Loire

Michel Perrier, Conseiller Re gional (EELV) des Pays de la Loire

Thomas Vaucouleur, Secre taire National du Syac-CGT

René Louail, Conseiller Régional EELV Bretagne